

## COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 18 AVRIL 2024

Le Président Guy TALINEAU ouvre la séance à 09h devant plus de 1000 personnes rassemblées à Bocapôle à Bressuire, qu'il remercie chaleureusement pour leur venue.

Il ouvre cette 101<sup>ème</sup> Assemblée Générale en remerciant également les différentes personnalités présentes aux travaux de cette matinée, parmi lesquelles figurent M. Jean-Marie FIEVET, Député, M. Jean-Marc RENAUDEAU, Président de la Chambre d'Agriculture, M. Thierry MAROLLEAU, suppléant de Coralie DENOUES pour le Conseil Départemental et Vice-Président du Conseil Départemental, Mme Séverine VACHON Vice-Présidente du Conseil Départemental et M. Guillaume RIOU, Vice-Président du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine ainsi que Willy SCHRAEN, Président National des Chasseurs pour sa présence.

Avant de donner l'ordre du jour de la matinée, le Président demande à l'assistance de respecter une minute de silence en mémoire des serviteurs de la chasse ainsi que de Guy NAULLEAU, ancien Président de la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres.

En respect de l'article 11 des Statuts de la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres, le bureau du Conseil d'Administration est désigné comme celui de l'Assemblée Générale à laquelle assistent les représentants de 158 ACCA (soit 59,17% des ACCA représentées) et 151 chasses privées (soit 13,67% des Chasses Privées représentées).

Le Président TALINEAU demande ensuite à l'assistance de se prononcer sur le compte-rendu de l'Assemblée Générale de 2023, diffusée dans la Lettre du Président n°92 de juillet 2023. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Le rapport d'activité de la Fédération est présenté en vidéo d'une durée de 20 min. Son contenu est disponible en ligne sur le site [www.chasse-79.com](http://www.chasse-79.com) (vidéo et compte-rendu).

Le Président TALINEAU laisse ensuite la parole au Trésorier de la Fédération, Jacky DIACRE, pour la lecture du bilan financier du 1<sup>er</sup> juillet 2022 au 30 juin 2023, dont les chiffres ont été arrêtés par le Conseil d'Administration et vérifiés par le Cabinet d'Expertise Comptable ADI.

Le total des produits du compte de résultats général s'élève à 2 175 370 € et celui des charges à 2 124 550 €.

Pour le compte analytique « Dégâts de grands gibiers », les recettes sont de 378 690 € et les dépenses de 364 098 €, soit un résultat positif de 14 592,43 €. Cet excédent, cumulé aux réserves spécifiques de ce compte, porte celles-ci à **356 931,10 €** au 30 juin 2023.

Pour le compte analytique « Eco-contribution », il est en équilibre à hauteur de 45 032 € et concerne 3 principaux projets qui sont Biodiversité en Nouvelle Aquitaine, Ekosentia et Nature Propre.

L'équilibre du compte de bilan s'élève quant à lui à 3 092 848 €.

Après le rapport du Commissaire aux Comptes, M. Frédéric ROUILLE, de la Société Européenne Expertise Bourse, trois résolutions sont soumises, par vote à main levée, à l'adoption de l'Assemblée et lues par le Secrétaire Général de la Fédération, M. Gérald BAUDON.

**1<sup>ère</sup> résolution** : L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion présenté par le Conseil d'Administration et le rapport du Commissaire aux comptes de la Société Européenne Expertise Bourse représentée par son chargé de mission, Monsieur Frédéric ROUILLE sur les résultats clos au 30 juin 2023, approuve les comptes de la Fédération, tels qu'ils ont été présentés dans ces rapports.

**2<sup>ème</sup> résolution** : L'Assemblée Générale donne quitus aux administrateurs de leur gestion, au titre de l'exercice 2022-2023.

**3<sup>ème</sup> résolution** : Les comptes de la Fédération, couvrant la période du 01/07/2022 au 30/06/2023, sont caractérisés par les données suivantes :

- Un total du bilan de 3 092 848 € ;
- Des produits d'exploitation de 2 119 531 € ;
- Un résultat net comptable positif de 50 820 €.

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide de procéder aux affectations suivantes, au titre de l'exercice clos le 30 juin 2023 :

- Le résultat bénéficiaire de 50 820 € sera affecté au poste « autre réserve ».

- Le transfert de la somme de 38 838 € de la réserve au poste « réserve immobilisée » correspondant à l'ajustement au 30/06/2023 de la valeur nette comptable des immobilisations de ce service.
- Le compte report à nouveau de 196 821 € sera affecté au poste « autre réserve ».

Après affectation, le solde des comptes de fonds associatifs se présentera ainsi au 30 juin 2023 :

| Libellés              | Comptes de la F.D.C. |
|-----------------------|----------------------|
| Réserves de gestion   | 2 143 581 €          |
| Réserves immobilisées | 301 531 €            |

**Ces trois résolutions sont donc adoptées à l'unanimité.**

Le Trésorier adjoint, Michel BRUNET, présente ensuite les budgets prévisionnels pour l'exercice 2024/2025.

Pour le compte prévisionnel de résultat général, il a été construit sur la base d'une baisse du nombre de chasseurs de 4% et une inflation de 2,50%. Pour équilibrer celui-ci, le timbre fédéral sera de 92 €, et la cotisation à la Fédération se composera de la cotisation statutaire de 65 € et de la cotisation à l'hectare de 0,41 €/ha.

Pour le compte prévisionnel analytique « Dégâts de grand gibier » il sera prévu une enveloppe d'indemnisation aux agriculteurs de 200 000 €, avec un maintien de la contribution territoriale dégâts à 0,30 € par hectare.

Suite à la présentation de ces budgets, l'approbation de la résolution suivante est sollicitée :

**4<sup>ème</sup> résolution :** *A la suite de la présentation du budget 2024/2025 par le Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale approuve ce prévisionnel de 2 157 290 €.*

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Alexandra BARON présente ensuite le projet du prochain Schéma Départemental de Gestion Cynégétique qui sera ensuite approuvé en Commission Départementale de la Chasse et de la Faune Sauvage et signé par Mme La Préfète avant une mise en application pour la prochaine saison de chasse et durant 6 ans.

Ce projet est adopté à l'unanimité des membres présents.

Le Président TALINEAU passe maintenant à l'examen des vœux.

Le vœu déposé par les adhérents est présenté par 51 chasseurs de l'ACCA de St Martin de Sanzay et vise à demander la possibilité de tirer à plomb le chevreuil, pour des questions de sécurité à la chasse.

Monsieur BELY intervient sur scène pour présenter son vœu.

Le Responsable de la Commission Grand Gibier, M. Marc DUDOGNON intervient également pour donner son ressenti personnel sur ce vœu.

Le Président TALINEAU invite ensuite les membres présents à compléter leur bulletin de vote pour statuer sur ce vœu. Les résultats des votes sont affichés en bas de ce document.

Les résultats de ce vote sont favorables à 54% des suffrages exprimés et sont repris en détail en annexe.

Le Président TALINEAU donne ensuite lecture de son rapport moral d'orientation. Son intervention sera reprise dans la Lettre du Président de Juillet 2024.

Il fait intervenir Jean-François CHOLLET pour présenter les travaux réalisés par le groupe de travail sur l'acceptation sociétale de la chasse ainsi que Stéphane LAURENTIN, Président de l'Association Nhaiem'rod, plantons en 79. Alexandra BARON prend également la parole pour aborder le nouveau service environnement créé à la Fédération au 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Messieurs Jean-Marc RENAUDEAU, Thierry MAROLLEAU, Guillaume RIOU, Eric BATAILLER et Jean-Marie FIEVET montent sur scène pour exprimer leurs différents propos.

Le Président TALINEAU laisse ensuite la parole au Président National des Chasseurs W.SCHRAEN pour s'exprimer sur la politique cynégétique française et son ressenti.

Remerciant l'ensemble des intervenants à l'Assemblée Générale, le Président TALINEAU accueille à la Tribune Danielle LAVALETTE pour lui remettre une médaille d'or et un diplôme pour son prochain départ à la retraite le 1<sup>er</sup> juillet 2024, après 34 années passées au service de la fédération.

L'ordre du jour étant épuisé à 13 heures 30, le Président invite les congressistes à se retrouver pour le banquet traditionnel durant lequel seront décernées les médailles et les diplômes récompensant les responsables cynégétiques méritants.

Le Président

Le Secrétaire Général

## ANNEXES

### FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DES DEUX-SEVRES

ASSEMBLEE GENERALE DU JEUDI 18 avril 2024

A BRESSUIRE

#### BULLETIN DE VOTE N° 1

|                             |      |                              |     |
|-----------------------------|------|------------------------------|-----|
| TOTAL DES VOIX<br>EXPRIMEES | 7081 | NOMBRE DE BULLETINS EXPRIMES | 303 |
|                             |      | NOMBRE DE BULLETINS VALIDES  | 293 |
|                             |      | NOMBRE DE BULLETINS NULS     | 3   |
|                             |      | NOMBRE DE BULLETINS BLANCS   | 4   |

#### VŒU N° 1

Les adhérents de la Fédération émettent le vœu de tirer à plomb le chevreuil pour des questions de sécurité à la chasse.

| Pour | Contre | Abstentions |
|------|--------|-------------|
| 3836 | 3023   | 222         |

---

**ASSEMBLEE GENERALE DU 18 AVRIL 2024**

---

**MEDAILLE D'OR**

|                           |                              |
|---------------------------|------------------------------|
| <b>BLAY Jacky</b>         | ACCA DE GOURGE               |
| <b>CHABRIER Jean-Marc</b> | ACCA SAINT HILAIRE LA PALLUD |

**MEDAILLE D'ARGENT**

|                      |                     |
|----------------------|---------------------|
| <b>PAPIN Guy-Max</b> | ACCA FAYE SUR ARDIN |
| <b>LAURENT Alain</b> | ACCA PRAILLES       |

**MEDAILLES DE BRONZE**

|                          |                             |
|--------------------------|-----------------------------|
| <b>JARRIAULT Claude</b>  | ACCA VOUILLÉ                |
| <b>BERNARD Pierre</b>    | ACCA GOURGE                 |
| <b>MORISSET Amand</b>    | ACCA SAINT PARDOUX-SOUTIERS |
| <b>CHENU Jacques</b>     | ACCA SAINT REMY             |
| <b>MARTIN Etienne</b>    | ACCA BÉCELEUF               |
| <b>GODILLON Thierry</b>  | ACCA FAYE SUR ARDIN         |
| <b>JAMONNEAU Francis</b> | ACCA FAYE SUR ARDIN         |
| <b>SUIRE Christophe</b>  | GDGPPA79                    |

## RAPPORT D'ORIENTATION DU PRESIDENT GUY TALINEAU

L'importance de la chasse en Deux-Sèvres n'est plus à prouver, cette Assemblée Générale regroupe ici à Bocapôle nos 1371 adhérents et 9486 chasseurs.

Nous vous avons donné l'an passé le cap politique que votre nouveau Conseil d'Administration comptait suivre :

« AGIR POUR UNE CHASSE PERENNE ASSUMEE ET UTILE A LA SOCIETE »

D'abord, le sens donné à cette démarche est de s'adapter dans une société qui évolue en permanence. Ensuite, en effet, il nous faut davantage être reconnu pour ce que nous apportons à la société et dont trop souvent, elle ne se rend pas compte. Enfin, il nous faut le dire et le faire savoir, donner plus encore du sens à ce que nous mettons en place ou réalisons : MONTRER, EXPLIQUER, FAIRE COMPRENDRE L'UTILITE DE NOS DEMARCHES constitue le préalable à toute COMPREHENSION, COMMUNICATION D'INFORMATION et de CONVICTION DE L'AUTRE. Au travers de mes multiples déplacements sur le terrain lors de diverses manifestations, combien de fois ai-je entendu « Ah ça Monsieur, je ne savais pas que les chasseurs faisaient cela ».

Tout ce travail, il nous faut le faire en équipe. Le monde de la chasse est composé de multiples facettes qui vont des chasseurs aux chiens d'arrêts ou courants, des chasseurs à l'arc, regroupés autour des ACCA, des Chasses Privées, des Associations spécialisées, des sonneurs de trompes de chasse aux artistes animaliers et j'en passe. C'est vous toutes et tous qui faites ce monde de la chasse, il nous faut AGIR ENSEMBLE car TOUS ENSEMBLE, nous sommes plus forts, plus démonstratifs, plus convaincants devant ce que nous savons être une richesse culturelle nationale.

Lors de mon allocution de l'an passé, je vous avais dit qu'elle était le fruit d'une réflexion collective pour une vision prospective de la chasse à l'horizon 2030.

Dans les 10 priorités exposées l'an passé, vous avez entendu parler d'études à mettre en place. Donc, après 2023 où nous avons dit vers où nous voulions aller, 2024 est l'occasion de vous faire connaître le chemin que nous avons parcouru dans cette direction.

Nous avons opté pour une organisation différente et le plus appropriée possible à nos volontés, d'une part d'être proches du terrain et d'autre part en explorant plus complètement des sujets indispensables pour la conduite de la chasse en général et de la Fédération en particulier.

Au sein de notre Conseil d'Administration, nous avons créé un poste de Vice-Président délégué à « l'acceptation sociétale et à l'innovation ». Notre collègue Jean-François CHOLLET a été chargé de cette mission et va vous rendre compte de ses travaux.

---

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, mes chers amis,

C'est avec beaucoup de plaisir que je vous retrouve à ce pupitre pour désormais nous consacrer à un sujet que j'avais introduit dans notre fédération il y a un certain nombre d'années : je veux parler de notre place dans la société contemporaine, ce que j'ai appelé « l'acceptation sociétale de la chasse ». C'est un thème que beaucoup considèrent comme futile, mais nous pourrions toujours déployer les meilleurs programmes du monde pour redynamiser la chasse, si cette dernière n'est plus acceptée par notre société, cela ne servira à rien !

Cette société, nous l'avons évoquée ensemble la dernière fois en 2019 et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'elle a subi bien des bouleversements depuis... Alors pour tenter d'appréhender ceci, je vous propose de prendre un peu d'altitude et d'adopter une vision dite « hélicoptère » sur cette période de cinq années. Deux phénomènes me semblent s'imposer : d'une part, l'avènement de la technocrature et d'autre part, celui de l'écologisme, les deux étant d'ailleurs intimement liés. Qu'est-ce que cela allez-vous me dire ?

La technocrature est un mot popularisé par Pierre Bonte, un vieux Monsieur amoureux du monde rural que les plus anciens connaissent. C'est la contraction de deux mots, technocratie et dictature, la dictature technocratique ou technocrature donc. Prenons un exemple imagé : vous partez avec des amis à la pêche en haute mer, mais un de vos amis tombe à l'eau. N'écoutez que votre cœur, vous attrapez la première bouée à proximité pour la lancer à votre ami, mais une main de fer paralyse votre bras tandis qu'une voix d'outre-tombe vous dit : « cette bouée n'est pas aux normes et ne saurait être utilisée ». « Mais mon ami va mourir ! » dites-vous. « Sans aucun doute, mais il mourra dans la norme » vous assène en retour cette technocrature glauque...

Quant à l'écologisme, il convient impérativement d'éviter l'amalgame avec l'écologie noble qui est définie comme une « Science ayant pour objet les relations des êtres vivants avec leur environnement, ainsi qu'avec les autres êtres vivants ». L'écologisme ce n'est pas du tout cela, c'est une croyance, une sorte de dérive sectaire déconnectée totalement de la nature et basée sur l'instauration de la peur,

voire de la terreur, certains parlent d'ailleurs d'éco-terrorisme. « Celui qui contrôle la peur des gens devient le maître de leurs âmes » nous disait déjà Nicolas Machiavel au XVI<sup>e</sup> siècle. Le postulat de base est que tout ce qui va mal dans le monde est du fait de l'intervention de l'homme. Et donc nos enfants, la « planète » sont menacés par notre propre existence. La culpabilisation est la règle, tout est de notre faute. Il faut donc nous rééduquer, nous apprendre la vie telle que le dogme l'a défini, tout en gommant les traces de notre Histoire. Le bouleversement des programmes scolaires depuis 4 décennies, avec la dégringolade abyssale de niveau qu'il a entraîné, contribue d'ailleurs efficacement à effacer notre passé. Et des gens sans racines, sans culture, sans tradition, sans sens des valeurs, sans empathie, à qui l'on veut déléguer la capacité de réflexion à une pseudo intelligence artificielle, à qui l'on veut confisquer le droit de propriété qui subit des attaques sans précédent, ce sont des zombies dont on peut contrôler l'esprit et qui sont modelables à souhait !

Et comme le souligne le philosophe Robert Redeker, une fois rééduqués, il faut surveiller et punir si nous n'obéissons pas. Sous couvert d'une enveloppe du respect toujours plus strict de la nature, se cache en fait un projet démoniaque, machiavélique, de transformation radicale de l'homme. Cela devrait pourtant nous rappeler les sombres doctrines du XX<sup>e</sup> siècle et ce qu'elles ont eu comme conséquences pour l'humanité...

Le corollaire de ceci est qu'un autre changement notable de cette époque consiste à marginaliser les vrais « sachants », dont les connaissances sont basées sur l'acquisition et l'analyse critique de données, au profit d'individus sans talent qui relatent des narratifs qu'aucun fait ne vient supporter.

À ce sujet, je profite de la présence de notre Président national qui nous fait l'honneur d'être parmi nous, pour reprendre, Monsieur le Président, une courte phrase de votre récent discours lors de l'AG de la FNC : « Nous n'avons pas peur de la science. Nous savons que c'est par la science, et par la connaissance que la légitimité de la chasse sera consolidée ». Ce n'est évidemment pas moi qui vais dire le contraire. Mais attention, il faut bien que nous prenions conscience du changement de paradigme, à savoir que la science, basée sur l'accumulation de connaissances pour comprendre et tenter d'expliquer le monde dans lequel nous vivons, a été remplacée dans bien des situations par une doxa, un narratif auquel nous n'avons d'autres choix que de nous soumettre. Le fondement même de la science est la controverse, le débat parfois très animé, alors que la doxa est le reflet des élucubrations de quelques sombres individus qui imposent leur vision du monde aux autres, sans aucune contestation possible. Et donc dans ce contexte, la science ne sera d'aucun secours à la pérennité de la chasse, car elle est tout simplement écartée d'un revers de main. Je vous donne une illustration de ceci, issu de la réflexion remarquable d'une grande philosophe écologiste contemporaine, Sandrine R. : « À

chaque bain chaud que vous prenez à Paris, c'est un glacier qui fond en Amazonie ». Si jamais, vous me trouvez un glacier en Amazonie, faites-moi signe, même en pleine nuit !

Le côté positif est que certains économisent l'eau chaude depuis en prenant leur douche avec leur voisine... L'Histoire retiendra sans nul doute que La France, qui au XVIIIe siècle était le pays des lumières, s'est enfoncée au XXIe siècle dans les ténèbres de l'obscurantisme où l'on ne crée plus rien de majeur, mais où l'on détruit. Alors, faut-il pour autant baisser les bras ? Évidemment non ! En attendant de jours meilleurs, il nous faut continuer de travailler, travailler et d'accumuler des données comme nous le faisons avec beaucoup de passion dans nos Deux-Sèvres, notamment avec l'enquête prélèvement mise en place voilà 9 ans.

Dans ce contexte très complexe et qui constitue, sans l'ombre d'un doute, un tournant majeur de l'humanité, nombre de nos compatriotes sont totalement désespérés. Ainsi, plusieurs millions de personnes ont émis le souhait de changer de travail et/ou de lieu d'habitation. Ce ne sont évidemment pas les deux-sévriens qui vont migrer vers les grandes métropoles, mais l'inverse. Ce phénomène est d'ailleurs déjà largement entamé. Mais il faut bien imaginer que ces néoruraux arrivent chez nous en pensant trouver ce que la doxa leur a inculqué, un ciel toujours bleu avec un soleil généreux, des oiseaux qui gazouillent tout en étant perchés sur des arbres toujours en fleurs, des plantes alimentaires qui poussent seules sans la moindre intervention de l'homme si ce n'est la cueillette, bref ils débarquent pour nombre d'entre eux avec leurs certitudes dans le paradis merveilleux d'Adam et Ève...

Mais la nature, ce n'est pas cela, vous le savez tous ici ! La nature, c'est une féroce compétition pour la vie et c'est toujours le plus fort qui gagne. La nature peut être tantôt douce, mais aussi parfois d'une violence inouïe. Et cela, nous n'y pouvons que peu de choses ! Alors, si nous avons la volonté farouche de voir vivre le milieu rural dont chaque français est issu, il va falloir aller au-devant de tous nos concitoyens pour leur montrer qui nous sommes réellement. Soyons très clairs : la chasse n'est pas un sport, il y a les tirs sur plateaux d'argile pour cela, la chasse n'est pas un loisir, on ne tue pas par plaisir, mais la chasse fait partie d'un mode de vie intimement lié à la ruralité. Et donc nous avons le devoir de ne plus nous cacher, mais de partager avec nos concitoyens notre art de vivre, si différent de ce que la doxa a pu leur enseigner, et leur montrer qu'un autre choix de vie est possible. Pour cela, il faut dé-cloi-so-nner notre monde de la chasse du reste de la société.

Parmi les nombreuses pistes envisagées, nous avons retenu principalement deux axes pour l'instant.

1. Le premier vise à valoriser la gastronomie cynégétique, tout en mettant en avant la convivialité du monde de la chasse. Plusieurs actions sont envisagées telles que la mise en place d'une collecte et vente de venaison si certains parmi vous sont intéressés et la mise en place d'un concours culinaire. Cette opération pourrait aussi être l'occasion d'intervenir dans le domaine caritatif, les EPHAD ou auprès de nos enfants qui, faut-il le rappeler, sont contraints de manger une fois par semaine un repas sans viande, ni poisson. S'imaginer que cela va changer quoique ce soit à notre condition humaine relève soit de la malhonnêteté intellectuelle, soit d'une bêtise crasse. En revanche, une chose est sûre, c'est que cela impacte négativement nos agriculteurs et nos pêcheurs. Mais n'est-ce pas l'objectif recherché ? Nos agriculteurs notamment sont dans la même galère que nous, et ils font partie de l'ancien monde à effacer...

2. Le second axe que nous mettons en place sera consacré à comprendre pourquoi nos rangs comportent aussi peu de jeunes et de femmes, ce que nous avons appelé les chasseurs d'avenir, car c'est bien là que se situe notre horizon. Cette réflexion sera complexe, nous n'en doutons pas, mais j'ose espérer que le résultat de nos échanges sera riche. Des questionnements me viennent à l'esprit : pourquoi les femmes ne représentent que 3 % au niveau de nos effectifs national, alors que si l'on considère la seule vénerie, l'effectif féminin est de 28 % ! D'un autre côté, pourquoi la majorité des adhérents aux thèses sectaires de type véganisme ou animalisme sont des jeunes femmes ? Nous avons besoin de comprendre tout ceci, mais qu'une chose soit claire : ce ne sont pas les hommes chasseurs qui peuvent apporter des éléments de réponse, mais bien vous Mesdames. Et vous aurez toute latitude pour nous confier ce que vous avez à dire, ceci, je m'en porte garant. Comprenez bien notre finalité, amener à la chasse des femmes et des jeunes, c'est tout simplement imaginer la chasse de demain comme une chasse familiale ! Et oui, la famille, une autre valeur qui a été laminée et que nous entendons mettre en avant dans notre projet !

Pour terminer, je me suis pris à rêver d'un destin bien particulier au sein de notre monde rural qui, comme vous le savez tous, manque cruellement de médecins. Pourtant, le médecin de campagne, immortalisé dans l'œuvre littéraire de Balzac, était un notable respecté dans nos milieux ruraux. Et nombre d'entre eux étaient des chasseurs aguerris qui ont laissé des œuvres dans l'art cynégétique, en particulier dans la littérature. Voici quelques exemples d'ouvrages : i/ « La chasse des canards » du docteur Christian Rocher paru en 1953, récemment réédité par les éditions Versicolor, une vraie bible pour les sauvaginaires ; ii/ un livre sur l'œuvre de Lamotte, un peintre animalier d'exception (1920-2005), écrit par le Dr Jacques Bourdon, également auteur d'un travail colossal, le « Livre d'or de la chasse en Bretagne » ; iii/

pour ceux qui seraient tentés de se dépayser, plusieurs livres sur la chasse en Afrique écrits par le Dr Jean-Pierre Corson , et il y en a bien d'autres !

Donc, faisons un rapide bilan : nous manquons de médecins, nous souhaitons renforcer nos rangs avec des jeunes, des femmes et si en conciliant tout ceci, nous nous prenions à rêver d'installer de jeunes femmes médecins dans nos campagnes et qui plus est, seraient des disciples de Saint-Hubert ? Vous pensez certainement que je rêve un peu trop fort et que je devrais revenir à la dure réalité, mais le rêve est et doit rester le moteur de la vie, n'en déplaise à l'édile d'une capitale voisine dont le projet est de changer les rêves de nos enfants ! Et donc mesdames, vous qui venez d'être diplômée (65 % de femmes chez les moins de 40 ans) et qui n'avez que l'embarras du lieu d'exercice de votre noble métier, avant de vous diriger vers les lumières et le clinquant des métropoles, vers la facilité et l'artificialité, considérez notre milieu rural et son mode de Vie, avec un grand V ! Votre vie sera certainement moins feutrée qu'en métropole, elle sera sans doute plus complexe et déroutante au début, vos horaires devront sans doute adopter une certaine élasticité... Mais vous découvrirez un milieu et une population qui a envie de vivre et pas de survivre, qui a envie de vous faire partager ses passions, ses traditions, ses valeurs et qui vous rendra mille fois ce que vous lui apporterez. Et puis, pour celles qui ont la fibre littéraire, vous pourrez ensuite rejoindre et compléter la longue liste des auteurs cynégétiques que j'évoquais précédemment. Mais surtout, à l'aube de votre vie, quand vous vous retournerez, vous pourrez être fières de ce que vous aurez accompli pour aider à la survie de ce monde rural qui était en détresse profonde. J'en terminerai d'ailleurs avec une citation d'une philosophe russo-américaine, que je vous laisse méditer jusqu'à l'an prochain. Ayn Rand écrivait au siècle dernier : « On peut ignorer la réalité, mais on ne peut pas ignorer les conséquences d'avoir ignoré la réalité ». Quelle belle vision de notre monde actuel ! Je me permettrais humblement d'adapter cette citation à notre contexte : « On peut ignorer la ruralité, mais on ne pourra pas ignorer les conséquences d'avoir ignoré et maltraité la ruralité ».

-----

Merci pour ton intervention Jean-François. Comme vous le savez, notre Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres est certes une association loi 1901 de droit privé, mais dont la gestion ressemble parfois tout simplement à une petite ou moyenne entreprise.

Dans le prolongement de nos actions d'amélioration de la biodiversité, pour être au plus proche du besoin des collectivités publiques, mieux pour répondre à leur souhait de développement de leur plan d'action et des appels d'offres qu'elles génèrent en matière d'écologie, il nous a fallu nous adapter pour mettre, si je puis dire, en symbiose nos compétences à nos organisations. Nous avons alors mandaté

notre Directrice, Alexandra BARON, pour conduire une réflexion sur un projet de service environnement au sein de notre Fédération et dont je vais lui laisser le soin de vous rendre compte.

-----

Mesdames, Messieurs,

C'est avec un immense plaisir que je me tiens devant vous aujourd'hui pour vous présenter notre tout nouveau service environnement, créé depuis le 1er janvier 2024 par la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres ; une initiative audacieuse qui incarne notre engagement envers la préservation de la biodiversité et la gestion équilibrée des espèces chassables et protégées.

Notre monde fait face à des défis environnementaux sans précédent, des perturbations qui menacent la richesse de notre biodiversité. C'est dans ce contexte que nous avons développé ce service novateur, avec pour objectif primordial de restaurer et protéger les écosystèmes.

Je suis fière de vous présenter un service qui va au-delà de la simple conservation, mais qui s'engage activement dans la restauration de la biodiversité.

Depuis maintenant 20 ans, la FDC 79 s'est engagée auprès des territoires cynégétiques, des élus locaux et des habitants, afin de conduire des actions d'amélioration des habitats et la conservation ou la gestion des espèces chassables ainsi que promouvoir et défendre la ruralité.

En effet, de part son expérience dans le domaine de la protection de la nature, ses connaissances en la matière et son savoir-faire, La Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres a obtenu le renouvellement de son agrément d'Association de Protection de l'Environnement par arrêté préfectoral en 2022. A ce titre, nous représentons une force de proposition et de concertation reconnue par les pouvoirs publics ; la FDC 79 a également obtenu le renouvellement de son habilitation pour prendre part au débat sur l'environnement lors des Commissions d'Environnement et de Développement Durable.

Je vous le rappelle, en 20 ans, les aménagements réalisés représentent plus de 12 500 hectares, soit la surface de Paris ; la superficie de 40 terrains de foots de bosquets plantés, 140 kilomètres de haies qui représentent la distance entre Niort et Bordeaux ou encore plus de 12 000 hectares de chaumes et de jachères sur l'ensemble du Département des Deux-Sèvres. Vous l'aurez compris et vu au travers de notre rapport d'activité, les missions dévolues à la restauration de l'environnement sont prépondérantes dans notre quotidien, mettant en lumière les actions positives entreprises par les chasseurs en faveur de la conservation de la nature.

Les principales missions de notre service comprennent la réhabilitation des habitats naturels, la promotion de pratiques agricoles durables, la lutte contre les espèces envahissantes et la gestion des espèces chassables et protégées. Nous sommes conscients que la conservation ne peut être réussie que si elle est intégrée à la vie quotidienne des communautés locales, c'est pourquoi notre approche inclut des partenariats étroits avec les habitants, les collectivités, les acteurs du monde cynégétique et les structures porteuses de projet.

Nous avons également mis en place des technologies innovantes telles que la télédétection thermique de la faune sauvage par drone, la collecte de données participative pour surveiller de près l'évolution des écosystèmes et prendre des décisions éclairées. La transparence et la communication ouverte sont au cœur de notre démarche, car nous croyons fermement que l'engagement de chacun est essentiel pour atteindre nos objectifs communs.

Ce service environnement sera pilotée par Marie BENETEAU, coordinatrice et chargée de mission, et sera animé par une équipe de personnels compétents, qui viendront enrichir le service au fil des projets et des défis environnementaux que nous devons mener.

En conclusion, notre nouveau service environnement est bien plus qu'une simple initiative, c'est un appel à l'action collective pour préserver les écosystèmes : zones humides, milieux bocagers, plaines, espaces boisés....En outre, en mettant l'accent sur ces actions positives, nous espérons contribuer à une meilleure compréhension du rôle des chasseurs en tant que partenaires actifs dans la préservation de notre patrimoine naturel. Cela devrait également contribuer à l'amélioration de l'image de la chasse, en montrant son engagement envers la durabilité et la conservation.

En collaboration avec l'ensemble des bénévoles chasseurs, non chasseurs, citoyens, ensemble, nous ferons la différence et nous permettrons de valoriser l'image de la chasse au travers de nos actions, en tant que premiers écologistes de France !

-----

Cette mise en place d'un service environnement nous oblige en Fédération à une réorganisation fonctionnelle pour mieux répondre à ces enjeux environnementaux et à l'intérêt des adhérents. Merci Alexandra pour cette présentation très précise et bonne réussite à toute l'équipe chargée de la mise en œuvre.

Notre troisième innovation concerne la création d'une structure qui nous permettra de mieux assurer nos actions de plantations sur le moyen et le long terme, c'est NHAIE'MROD PLANTONS EN 79.

Nous avons posé au rang des priorités, le développement et l'amélioration de la biodiversité qui passe par l'amélioration des milieux comme les plantations de haies, les jachères, les chaumes de céréales, pour faire en sorte qu'à cette diversité végétale corresponde une vraie diversité animale, une vraie démarche pour améliorer la nature auprès de nos concitoyens ainsi que nos conditions de chasse.

Nous avons alors chargé Frédéric AUDURIER, coordinateur technique, d'élaborer avec plusieurs partenaires un outil permettant de valoriser et développer notre démarche dans ce sens. Nous avons voulu y regrouper des partenaires naturels de la Fédération en nous adressant à la Chambre d'Agriculture tout d'abord, puis à la Fédération de Pêche des Deux-Sèvres. Là aussi en jouant collectif, il nous semble que le sens donné à la démarche soit plus fort, plus efficace et nous conduira plus facilement au succès.

Nous avons pour cela créé l'Association NHAIE'MROD PLANTONS EN 79. Je laisse le soin à Stéphane LAURENTIN, Président de l'Association, de vous détailler les tenants et aboutissants de cette aventure.

-----

L'association Nhaie'mrod, plantons en Deux-Sèvres vient de fêter son premier anniversaire. En effet, cette association de type loi 1901 a été créée le 16 mars 2023. Elle a pour objet la plantation, le maintien et la sauvegarde des arbres, haies et bosquets dans le département des Deux-Sèvres.

Le nom de notre association est un jeu de mot qui fait référence à un certain Nemrod. Nemrod est un personnage de la bible. Il y est présenté comme le premier héros postérieur au Déluge, un chasseur réputé et le fondateur du premier royaume et de plusieurs villes en Mésopotamie.

C'est sur ce rôle de fondateur que nous avons souhaité nous appuyer pour construire notre association. En effet, elle part de la volonté d'un regroupement de 3 structures en faveur d'un but commun : l'arbre et la haie.

C'est donc tout naturellement que la Chambre Interdépartementale d'Agriculture Charente-Maritime Deux-Sèvres, la Fédération Départementale de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques et la Fédération Départementale des Chasseurs des Deux-Sèvres se sont unies pour créer Nhaie'mrod, plantons en Deux-Sèvres.

Notre association a pour but d'apporter une aide technique et financière aux maitres d'ouvrage souhaitant planter des arbres ou entretenir l'existant. Pour cela, Nhaie'mrod s'appuie sur l'expérience du personnel qualifié des 3 structures fondatrices pour mener à bien les multiples projets ainsi que sur un réseau de bénévoles issus des trois milieux. Notre ambition sur 3 ans est de réaliser 100 projets de plantation représentant 40 kilomètres de haies.

Mais le frein à cet objectif de plantation est souvent financier. Nous avons cependant la chance dans notre département de pouvoir disposer de deux apports non négligeables que sont ceux du Conseil Départemental et de la Fondation du Patrimoine.

Nous tenons à remercier sincèrement le Conseil Départemental et sa présidente Coralie Denoues pour le soutien apporté à travers le contrat d'Ambition Deux-Sèvres « Bocage et Vergers » qui peut prendre jusqu'à 60% du cout de chaque plantation.

Un grand merci également à la Fondation du Patrimoine, à son délégué régional Patrick Ferrere, et à son délégué départemental, Pierre André Masteau pour leur engagement à nos côtés. Cet engagement s'est concrétisé par la signature d'une convention permettant la mise en place d'un appel à dons intitulé plantation en Deux-Sèvres. Cette opération a d'ailleurs été officialisée lors du centenaire des Fédérations de Pêche et de Chasse en septembre dernier. L'objectif est d'atteindre les 100 000 € de dons en 3 ans.

Je profite du moment de parole qui m'est donné pour vous inviter à faire connaitre ce dispositif au plus grand nombre, dispositif qui permet une réduction de l'impôt sur le revenu, sur l'immobilier ou bien encore sur les sociétés.

La fondation du patrimoine a de plus, mis à disposition de notre association, une aide 10 000 € pour la sauvegarde de notre patrimoine naturel que sont les haies. Cette somme vient s'ajouter aux 10 000 € de InVivo Foundation, fruit la aussi d'un partenariat entre Nahie'mrod et la Fondation du Patrimoine.

Encore un grand merci à vous pour ces engagements.

Nous venons de vivre notre première année d'existence et par conséquent notre première saison de plantation qui fut un succès. L'association Nhaie'mrod Plantons en Deux-Sèvres, a réalisé 36 projets représentant plus de 10 kilomètres de haies soit près de 23 000 arbres plantés.

Pour une première année, c'est une immense satisfaction. Il nous faut désormais continuer de faire grandir notre association car nous avons tous un intérêt à développer ces programmes de plantation et de sauvegarde des linéaires existants.

Il en va de notre qualité de vie, de la beauté de nos paysages et de la sauvegarde de notre biodiversité.

Pour conclure, je tenais à remercier nos partenaires et plus particulièrement la profession agricole, la Fédération de Pêche et de Protection des Milieux Aquatiques et la Fédération des Chasseurs des Deux-Sèvres. C'est un vivier potentiel de 40 000 adhérents et bénévoles.

Un grand merci particulier à La Fédération des Chasseurs pour la mise à disposition de son personnel dans l'accompagnement de nos projets.

Je vous remercie de votre écoute.

Merci Stéphane pour les explications qui nous en font davantage savoir sur cette démarche à laquelle nous souhaitons longue vie et qui représente une première en France sur sa partie collaboration avec la Fondation du Patrimoine.

-----

## 5 – LA SUITE DES AUTRES ORIENTATIONS

Parmi les sujets faisant partie de ces autres orientations à évoquer ce matin, je citerai 4 dossiers.

Mais auparavant, il nous faut comprendre et intégrer la nécessité, sans doute même, l'obligation de disposer davantage de données chiffrées, pour prouver toute la crédibilité, le poids, la force à nos arguments. Le bénévolat, tout aussi indispensable soit-il à notre activité, doit se compléter aussi sur certains sujets d'une forme de professionnalisme.

### 1. En premier, LE SUJET DES ESPECES SUSCEPTIBLES D'OCCASIONNER DES DEGATS (ESOD) qui en est de ce point de vue le parfait exemple.

Comme vous l'avez vu dans le rapport moral, nous avons réussi la transmission des données pour la période 2023/2026, mais il nous faut dès à présent préparer la suivante 2026/2029. Les mêmes renseignements concernant les dégâts provoqués aux cultures ou aux animaux d'élevage doivent nous parvenir et être le plus proche possible de la vérité, alors que vous savez bien qu'agir dans un domaine où les assurances n'existent pas est plus difficile. Vous disposez donc d'un document en ligne vous permettant d'effectuer les déclarations nécessaires. Merci donc à vous tous, piégeurs, gardes particuliers, présidents d'associations, membres des bureaux ou simples chasseurs de vous assurer que toutes ces données nous seront bien remontées. Elles nous permettront ainsi, le moment venu, de mieux faire mesurer l'ampleur des dégâts aux autorités compétentes et ce pour chacune des espèces que nous aborderons pour que les bonnes décisions soient prises par les autorités compétentes.

## 2. Le second de ces dossiers concerne le SANGLIER EN DEUX-SEVRES

C'est une chance pour la chasse dans notre département et une obligation, celle d'en assurer la maîtrise des dégâts.

La volonté politique du Conseil d'Administration dans ce domaine est très claire :

- Maintenir ce gibier devenu phare du département.

- Maîtriser ces populations et les dégâts qu'elles causent à un niveau raisonnable pour les exploitants agricoles comme pour la Fédération.

Les premières constatations vont dans le bon sens :

- L'évolution des surfaces impactées par les dégâts semblent se stabiliser, 116 hectares contre 125 hectares l'an passé.

- Une prévision de montants à indemniser au 30 juin prochain inférieure à 2022/2023.

- Des prélèvements 2023/2024 qui seront légèrement supérieurs, à ceux de l'an passé.

La boîte à outils nationale (ensemble de 7 mesures mise à notre disposition par les pouvoirs publics) a été utilisée en Deux-Sèvres, pour 1 seule d'entre elles, en prolongeant la chasse du sanglier en avril et mai sous certaines conditions.

Un grand merci à vous chasseurs de grands gibiers assidus, passionnés ou occasionnels, vous donnez un bel exemple de l'utilité de nos actions aux services de nos concitoyens.

Nous attendons donc de vous, chers adhérents, le même engagement pour la saison prochaine, recevez à cet effet le soutien et la gratitude de votre Fédération.

## 3. Le troisième sujet à évoquer concerne L'AMELIORATION SANITAIRE DU TRAITEMENT DES DECHETS DE VENAISON DE GRAND GIBIER.

Nous avons l'ambition conformément à la demande de plusieurs d'entre vous de conduire le projet de collecter et valoriser ces déchets comme l'on fait de nombreuses Fédérations des Chasseurs avant nous. L'enjeu global en Deux-Sèvres se situe à la hauteur de 110 tonnes par an.

Nous devons conduire des études de faisabilité avec les collectivités publiques pour la partie investissement. Quant à la partie fonctionnement, les discussions sont en cours avec les Communautés de Communes.

Le sens donné à cette démarche vise à une amélioration de ces traitements et donc nous procurer des garanties sanitaires pour éviter les risques de pollution ou de propagation de certaines maladies. Merci aux collectivités que nous contacterons ou que nous avons déjà contactées pour l'attention qu'elles portent à ce dossier que nous voulons transversal et collectif.

4. En quatrième point, LA COMMUNICATION et dans ce domaine j'aborderai d'abord l'Etude Economique menée par la Fédération Nationale des Chasseurs qui réactualise des chiffres que nous savions importants, les chasseurs dépensent 4.2 milliards d'euros par an, la chasse contribue à 3,6 milliards d'euros au PIB (Produit Intérieur Brut) National et génère 37 400 emplois en France, il faut aussi noter que les chasseurs en moyenne donnent 27 jours de bénévolat par an.

Les actions de communication sont également très fréquentes sur le département :

- Je ne reviendrai pas sur le Centenaire qui a regroupé 3 000 visiteurs à LA CRECHE le 02 septembre dernier et qui est de l'avis de tous, une VRAIE REUSSITE, il nous oblige même à réfléchir à son devenir.

- Plus près de nous, les 15, 16 et 17 mars dernier, s'est déroulé sous l'égide de la Fédération Nationale des Chasseurs l'opération « J'AIME LA NATURE PROPRE » qui consistait à nettoyer la nature des dépôts de résidus qui n'ont pas lieu d'être et qui a démontré une fois de plus que les chasseurs avec leurs partenaires vivent une citoyenneté active et engagée.

En Deux-Sèvres, ce sont 30 communes qui y ont pris part avec 1 150 participants et une collecte de 90 tonnes de déchets, nouveau bel exemple de travail au service de la collectivité. Et avec nos partenaires, nous venons de démontrer que le VIVRE ENSEMBLE faisait partie de notre ADN. Les ACCA et/ou les communes intéressées pour 2025 peuvent d'ores et déjà faire connaître leur candidature à la Fédération.

- Concernant nos nouveaux permis, au nombre de 164 cette année, je vous demande de continuer de les accueillir de la meilleure manière qu'il soit, en tout cas la Fédération appliquera en 2024 ses opérations suivantes :

1. Gratuité pour la formation au permis de chasser ;
2. 50% de réduction sur leur première validation ;
3. Reconduction de l'opération de parrainage pour ceux qui souhaitent reprendre la chasse (pour le parrain comme pour le filleul).

Dans un autre domaine :

- Je vous confirme l'organisation, le 09 juin de l'acte 3 des Ekorandos deux-sévriennes à Argentonay, Sansais et Chenay.

- Je ne voudrais pas quitter ce domaine de communication sans vanter les avantages de notre espace adhérent qui pourront prochainement enregistrer de nouvelles fonctions comme :

- Les modifications de réserves ;

- Les déclarations de prélèvement de sangliers, obligation qui nous est faite par l'Etat ;

- Les plans de chasse ;

- La possibilité de prélèvement automatique de vos cotisations. A ce sujet, en nous adressant plus particulièrement aux présidents et trésoriers, nous les informons qu'ils peuvent bénéficier d'une réduction significative de leur cotisation 2024.

## 6 – CONCLUSION

A un moment où l'on observe que dans notre société, certaines boussoles se dérèglent, nous chasseurs avons des convictions fortes qui nous animent :

- Défendre et promouvoir une chasse démocratique et populaire autrement accessible à toutes et tous.

- Affirmer que la chasse est une et indivisible avec ses multiples facettes, dans une ruralité vibrante.

Dans une représentation démocratique quelle qu'elle soit, il nous faut :

- DIRE ce que nous allons faire puis

- FAIRE ce que nous avons dit et enfin

- DIRE ce que nous avons fait

C'est la base de la crédibilité d'une équipe et de sa politique et c'est de cette manière, nous semble-t-il, que l'on peut espérer entraîner derrière nous nos adhérents et leurs chasseurs des Deux-Sèvres, c'est notre travail au quotidien dans notre fédération.

Je voudrais adresser mes remerciements à :

- l'ensemble du Conseil d'Administration pour leur investissement et la volonté de travailler en équipe,

- toute l'équipe des professionnels sous la direction d'Alexandra BARON pour leur engagement constant,

- tous les partenaires, représentant de l'Etat, élus, chefs d'entreprise, votre collaboration fut et sera d'un grand secours pour transformer bon nombre de projets en réalisations,

- aux organisateurs de cette Assemblée Générale qui ont souvent agité dans l'ombre mais avec une efficacité redoutable.

- la Mairie de Bressuire pour la mise à disposition de ses installations et le fleurissement de la scène.

A l'attention des 1371 adhérents territoriaux et 9486 chasseurs, votre motivation, vos engagements sur vos territoires, l'huile de coude que vous savez si bien utiliser, la passion qui vous anime, donne du sens à vos projets en les rendant utiles à la chasse et à la société. SOYEZ ASSURES DE LA RECONNAISSANCE ET DU SOUTIEN DE VOTRE FEDERATION.

Alors pour terminer, le Conseil d'Administration et le personnel fédéral unissent leur force pour promouvoir et défendre ce formidable patrimoine culturel national qu'est la chasse. Nous pouvons nous appliquer le proverbe qui dit que « l'on n'hérite pas de la terre de nos ancêtres mais qu'on la transmet à nos enfants », et bien sachez que c'est le sens de notre engagement de chaque jour à la Fédération, au service de nos chasseresses et de nos chasseurs de notre département, pour que VIVE LA CHASSE FRANCAISE AU TRAVERS DES TEMPS.

Je vous remercie de votre attention.